



Assemblée générale du personnel
Mardi 04 Avril 2017

THEMES	DOSSIER BMDP	DEMANDES DES GREVISTES	REponses DIRECTION	COMMENTAIRES
Les horaires	<p>Des horaires collaborateurs différenciés entre les parts et les pros.</p> <p><u>Pour les Parts en agence</u></p> <p>- Mardi : 8H45/13h05 – 14h00/19h05</p> <p>- Mercredi : 9h25/13h05 – 14h25/19h05</p> <p>- Jeudi : 9h25/13h05 – 14h00/19h05</p> <p>- Vendredi : 9h25/13h05 – 14h25/19h05</p> <p>- Samedi : 8h55/13h05</p> <p><u>Pour les Parts en BR</u></p> <p>- Mardi : 8H45/12h50 – 13h45/19h05</p>	<p>La BMDP peut se faire avec les horaires actuels</p> <p>Maintien des horaires de fin de journée (18h20)</p>	<p>Possibilité pour les salariés en fonction du bon fonctionnement de l'unité de partir à 18h20 tous les soirs, ce temps étant financé par de la RTT.</p>	<p>- Le financement des cette souplesse va imputer les jours de RTT, ainsi près de 15 jours pourraient être utilisés. (1 heure hebdo = 5 jours de RTT en moins).</p> <p>- Cette soi-disant souplesse, est en contradiction avec l'accord national sur le temps de travail au Crédit Agricole qui prévoit que la RTT se prend en demi</p>

	<p>- Mercredi : 9h25/12h50 – 14h10/19h05</p> <p>- Jeudi : 9h25/12h50 – 13h45/19h05</p> <p>- Vendredi : 9h25/12h50 – 14h10/19h05</p> <p>- Samedi : 8h55/13h05</p> <p><u>Pour les Pros et Agris</u></p> <p>- Mardi : 8h45/13h05 – 14h00/18h35</p> <p>- Mercredi : 8h45/13h05 – 14h25/18h35</p> <p>- Jeudi : 8h45/13h05 – 14h00/18h35</p> <p>- Vendredi : 8h45/13h05 – 14h25/18h35</p> <p>- Samedi : 8h55/13h05</p>			<p>journée ou en journée entière et non par fraction d'heure.</p> <p>- Jamais la Direction n'a souhaité aborder une autre option que le 19h05 comme une amplitude le midi ou les horaires variables dans le réseau.</p> <p>- La Direction propose de financer partiellement le coût supplémentaire. des frais de garde par des CESU.</p> <p>- Concernant le siège, aucune garantie n'est donnée sur le maintien des horaires variables dans leur configuration actuelle.</p>
Les pesées des emplois	<p>Les emplois BMDP avec le nombre (Réseau + Distribution en ligne) :</p> <p>RCE 5 - Conseiller Clientèle Multicanal (370 + 40)</p> <p>RCE 7 - Conseiller Logement Multicanal (151 + 6)</p> <p>RCE 7 - Conseiller Epargne Multicanal (97 + 1)</p> <p>RCE 8 - Responsable Clientèle Multicanal (144 + 4)</p>	- Passage en RCE 9 des emplois de Conseillers Pro/Patri/Agri	- La Direction accepte de positionner les actuels Conseillers Pros et Agris Grande Clientèle qui sont en RCE 9 en RCP 9 plutôt que de leur attribuer des RCI.	La Direction ne reconnaît pas l'accroissement des compétences des Pros, Agris et Patris.

	<p>RCE 8 - Conseiller Pro Multicanal (85) RCE 8 - Conseiller Agri Multicanal (58) RCE 9 - Resp. Pt Vente Multicanal Niveau 1 (53) RCE 10 - Resp Pt Vente Multicanal Niveau 2 (24) RCE 10 - Adjoint Agence Centrale niveau 1 (18) RCE 11 - Adjoint Agence Centrale niveau 2 (9) RCE 11 - Adjoint Clientèle Marchés Dédiés (7) RCE 12 - Directeur Agence Proximité Niveau 1 (22) RCE 13 - Directeur Agence Proximité Niveau 2 (24) RCE 14 - Directeur Agence Centrale niveau 1 (18) RCE 15 - Directeur Agence Centrale Niveau 2 (9) RCE 15 - Directeur Clientèle Marchés Dédiés (12) RCE 16 - Directeur de Secteur d'Agences (9)</p>	<p>- Création de 2 métiers différenciés de Conseiller Clientèle Multicanal en niveaux 5 et 6 fondés sur la segmentation</p>	<p>Pour les autres pros et agris : maintien du RCE 8, il pourrait y avoir des RCP d'attribuées selon les situations.</p> <p>- Un seul RCE en 5 pour les Conseillers clientèle multicanal</p>	
<p>Le maillage</p>	<p>Liste des 29 fermetures (15 en Loire Atlantique – 14 en Vendée) - 11,68% du total du réseau de proximité - 23 844 CC = 5% du Total CC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arthon en Retz - Bourgneuf en Retz - Barbatre - Bouin - Coëx - Paimboeuf - St Christophe du Ligneron - Couëron La Chabossière - Le Boupère - Les Epesses - Les Landes Genusson - Campbon - Missillac - Nantes Congrès - Nantes Schuman 	<p>- Non aux points de vente en fonctionnement alterné dans les conditions actuelles</p> <p>- Non aux fermetures massives de points de vente</p>	<p>- La Direction n'est pas dans une logique de fermeture de points de vente de notre maillage mais dans une logique de densification du maillage.</p> <p>- La Direction a indiqué être ouverte pour réexaminer certaines situations particulières de points de vente qui lui seraient présentées.</p>	<p>- Chiffres contestables, on est plus sur 14% du total réseau pour les fermetures et 18% pour les BR en fonctionnement alterné. Soit 1/3 du réseau impacté par le nouveau maillage !</p> <p>-Paradoxe de prôner la proximité comme valeur de l'entreprise et de fermer des points de vente.</p> <p>- Les Caisses Locales ne sont pas associées</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - St Herblain Plaisance - Fay de Bretagne - Beaulieu Sous La Roche - Les Sables Boussole - St Martin des Noyers - Bouguenais Les Couets - La Chevrolière - Angles - Bournezeau - Longeville sur Mer - Moulleron en Pareds - St Michel en l'Herm - Vix - Foussais-Payre <p>Les des 38 BR en fonctionnement alterné (7 en Loire Atlantique – 31 en Vendée) - 16% du total réseau de Proximité - 50 900 CC = 11% du total CC</p> <ul style="list-style-type: none"> - St Hilaire des Loges / Maillezais - L'Hermenault / Nalliers - La Tranche sur Mer / Jard sur Mer - Le Pouliguen / Le Croisic - Pléssé / St Nicolas de Redon - St Mars la Jaille / Riaille - Chavagnes en Pailliers / Les Brouzils - Cugand / La Bruffière - Rocheservière / St Philbert Bouaine - St Hilaire Loulay / Vieillevigne - Treize Septiers / St Georges Montaigu - La Verrie / La Gaubretière - La Flocelière / Mouchamps - Commequiers / Soullans 			<p>ni informées de ces fermetures.</p> <p>- Comment imaginer avec les moyens actuels une efficacité du mode de fonctionnement alterné des BR. Ce principe préfigure une autre vague de fermeture de points de vente dans les années à venir.</p>
--	--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Mouilleron le Captif / Venansault - Le Poiré / Les Lucs sur Boulogne - Aubigny / Nieul le Dolent - La Ferrière / Dompierre sur Yon - St Florent des Bois / La Chaize Le Vicomte <p>Point de vente avec 4 collaborateurs</p>			
Requalifi- cation des AA des sièges vers le niveau de TAU		<p>Avec le projet BMDP la Direction reconnaît la technicité des emplois en supprimant la classe 1.</p> <p>Avec la sous-traitance et les coopérations il doit en être de même pour les métiers des sites.</p>	<p>Non.</p> <p>Il y a un glissement progressif des AA vers les TAU et cela se fera naturellement avec le temps.</p>	<p>Pas question d'attendre que le temps fasse son effet et que les AA du siège glissent doucement vers la classe des TAU.</p> <p>La technicité accrue est à reconnaître immédiatement.</p>
Embauches CDI		<p>- Siège : des embauches au sein des services des filières Crédits et</p>	<p>Extrait du Mail de la Direction du 29 Mars : « La Direction reste très attentive au fonctionnement des différents services. Elle alloue</p>	<p>Largement insuffisant De qui se moque-t-on !</p>

		<p>Assurances, de Comptes Clients et Services ainsi que Clientèle Accompagnée.</p> <p>- Réseau : 1 Conseiller Clientèle Multicanal supplémentaire par grappe d'agences</p>	<p><i>des renforts conjoncturels et modifie ou renforce les organisations lorsqu'il s'agit d'évolutions structurelles comme elle l'a fait pour les services Engagements Particuliers et Crédits Clients en 2016.</i></p> <p><i>D'ores et déjà, comme présenté au Comité d'Entreprise du 23 mars, 5 postes ont été créés dans la Filière Assurances. D'autres projets sont à l'étude et seront présentés prochainement. »</i></p>	
<p>Conditions de travail</p>	<p>La BMDP ne participe pas à l'amélioration des conditions de travail. Les tests l'ont prouvé. Certes la spécialisation peut y concourir (à prouver) mais les autres métiers voient leur quotidien perturbé. Les salariés des tests l'ont exprimé, il a manqué de vrais moyens humains pour pouvoir expérimenter sereinement le projet.</p>	<p>Le sujet est sous-jacent au chapitre précédent, c'est par des renforts et des embauches que la situation des salariés pourra s'améliorer.</p>	<p>Extrait du mail de la Direction du 29 mars :</p> <p><i>« Elles ont fait l'objet de nombreux échanges lors des réunions de négociation. La Direction a pleinement conscience du niveau d'activité et des diverses contraintes imposées tant au niveau du siège que du réseau : renforcement des exigences de conformité, impatience des clients en matière de réaménagement, crise agricole, dysfonctionnements informatiques ponctuels...</i></p>	<p>Les réponses sont trop partielles et trop conjoncturelles. Le problème est structurel.</p>

			<p><i>Des réponses conjoncturelles sont régulièrement apportées, des réponses structurelles sont aussi nécessaires et le projet BMDP en fait partie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>o La spécialisation des métiers va faciliter la formation et simplifier la communication en la ciblant. Elle va apporter plus d'aisance et d'expertise par la fréquence des actes commerciaux. Elle permettra d'élargir les délégations, d'améliorer la conformité et donc de simplifier les circuits de décision.</i><i>o La spécialisation, ligne Parts et ligne Pros, et leur management dédié renforcera l'accompagnement des collaborateurs.</i><i>o L'organisation de la semaine réserve des plages dédiées aux tâches multicanales, aujourd'hui subies plutôt qu'organisées.</i><i>o La densification des points de vente va améliorer le fonctionnement et la disponibilité vis-à-vis des clients.</i><i>o L'accompagnement des lignes métiers par les services du siège sera renforcé, car il sera mieux ciblé.</i>	
--	--	--	---	--

			<p><i>o L'augmentation des équipes dédiées aux renforts et l'intervention de l'agence en ligne apportera une plus grande réactivité et une meilleure gestion des remplacements. Au siège, l'amélioration des conditions de travail est prise en compte dans les projets d'organisation évoqués précédemment, en particulier afin de s'adapter aux volumes d'activité, et sera renforcée par les travaux en cours : dématérialisation, pilotage des process, amélioration du corps procédural... »</i></p>	
--	--	--	---	--